

Audience du 10 septembre 2024

Délégation Aeti : Virginie Miné, SG collège Anatole France Montataire

Charlotte Renard, DUG Amiens Sud, CROUS

Christian Dahenne, SA

Direction académique : Secrétaire Générale Adjoint : Mme Zohra Yahoui

Directeur des ressources Humaines : M.Samuel Haye

Mme Bellet Lemoine, secrétaire générale, excuse son absence.

Introduction :

Rentrée inédite avec au ministère une ministre démissionnaire donc ayant un champ de décision très restreint.

Budget de l'Education nationale en péril selon les 1ers arbitrages et d'après cette même ministre de l'éducation national démissionnaire, ce qui interroge forcément. La nomination de Monsieur Barnier en tant que 1^{er} ministre n'a pas tendance à nous rassurer. La rigueur budgétaire sera là encore plus forte.

La rentrée des personnels administratifs s'est déroulée selon nous dans des configurations similaires aux années précédentes, en tout cas dans le ressenti : postes vacants, mal être au travail, outils non adaptés, relation tendue avec la hiérarchie.

C'est le 1^{er} message que nous souhaitons porter à l'attention de la Direction académique.

Moyens administratifs (EPL/Services)

Nombre de postes vacants :

Il y a au 10 septembre : 24 ETP AAE libre, 62.5 ETP SAENES, 99 ADJAENES

Nombre de postes non pourvus :

A cet instant 2 recrutements à venir à la Dsden de l'Aisne, 2 postes dans l'Oise, 2 postes d'agent comptable.

Il n'y aurait que 2 délégations rectorales cette année, 2 reconduites. Nous rappelons notre hostilité à geler des postes vacants avant que ceux-ci ne soient au moins présentés au mouvement interne

L'académie d'Amiens emploie au 1^{er} septembre 42 CDI et 175 CDD en personnels administratifs.

La non attractivité des postes pour les personnels administratifs existe donc toujours.

2 personnels enseignants sont en dispositif passerelle pour cette année scolaire. Nous exprimons notre opposition à ce que les dispositifs passerelles, conformément aux demandes du ministère, occupent des postes de secrétaires généraux, poste à responsabilité (d'autant plus que leur période de formation aux IRA les met en difficultés dans leur prise de poste) . Nous demandons pourquoi aucun n'est en service et s'il ne peut il y avoir des passerelles avec le supérieur.

Le DRH estime qu'effectivement il pourrait y en avoir en services.

Il y a eu un audit sur la politique RH de l'académie d'Amiens en fin d'année dernière à la demande de monsieur le Recteur. Aura-t-on une synthèse de cet audit ?

Le DRH explique que le recteur, à l'origine de cet audit, communiquera.

Défaut de communication du Rectorat:

Ex : le régime indemnitaire

Certains collègues n'ont pas eu l'augmentation prévue et des personnels de la DPAE leur ont expliqué que le régime indemnitaire n'était pas encore aligné avec Lille sauf que ce n'est pas le cas. Absence de réponse à des mails de collègues...

Le DRH nous informe qu'il était convenu avec Lille que l'augmentation prévue et présenté au CSA d'avril 2024, pour les Sg d'EPL (A et B) sera effective sur les paies de novembre avec effet rétroactif .

Reno RH pose parfois encore problème . ex : Des agents n'ont toujours pas eu des avancements d'échelon, certains attendent cela depuis 1 an.

Problème toujours des fiches de postes et des EDT même s' il y a sur l'intranet un modèle vierge de fiche de poste. Ex : 11h d'amplitude non respectée (ni les 40 h par semaine max).

Nous réclamons toujours une circulaire du rectorat sur les fiches de poste et métiers, et l'élaboration des emplois du temps pour les personnels en EPLE. Cela empêcherait les différences de traitement des personnels selon les établissements. Notre demande est aussi formulée pour les autres structures (rectorat, DSDEN...)

Les nouvelles fiches métiers (secrétaire général, gestionnaire délégué...) non pas été diffusées au niveau académique alors que cela fait 1 an que la DGRH les a communiquées.

Prime de Noel :

Dans un courrier adressé aux rectorats , la DGRH a expliqué que le CIA doit atteindre à minima 400€ pour les catégories C, 500€ pour les catégories B, et 750 € pour les catégories A. Dans l'académie, on en est parfois loin. Que va faire le rectorat pour cela ? Nous demandons la tenue d'un GT.

Le DRH explique qu'il va falloir voir cela, le ministère ayant donné les crédits.

Carte comptable :

Va-t-elle encore revue ? Nous rappelons notre opposition à diminuer le nombre d'agences comptables.

Point op@le

Vague de septembre : difficultés pour l'intégration de GFC dans op@le

Selon les collectivités, l'équipement informatique n'est pas fourni ou ne remplit pas les caractéristiques demandées.

Point Lycée :

Le niveau des finances est préoccupant dans les lycées. L'année dernière, le Conseil Régional a demandé d'établir la liste des factures non payées sur l'année d'exercice budgétaire à laquelle leurs règlements devaient être rattachés mais ne l'ont pas été par manque de crédits.

C'est inédit et cela interroge sur l'état de santé des finances des Lycées.

LE SECRETAIRE ACADEMIQUE,

Christian DAHENNE